

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19453 - 75ÈME ANNÉE

## Au moins 18 morts dans la Grande île en raison d'une dépression tropicale

## Pourquoi les Réunionnais ont un devoir de solidarité immédiat envers Madagascar



La Réunion est le département français le plus proche de Madagascar. Au moment où la Grande île pleure la mort d'au moins 18 personnes et doit reconstruire à la suite du passage dévastateur d'une tempête tropicale, les Réunionnais ont un devoir de solidarité immédiat eu égard à leur responsabilité historique dans la situation de pauvreté subie par la grande majorité du peuple malgache. Toutes les collectivités, et notamment la

Région Réunion, sont interpellées. De par ses compétences, son budget et son président, la Région Réunion est en première ligne. Saura-t-elle se montrer à la hauteur de son devoir de solidarité ?

A Madagascar, le passage de la tempête tropicale qui a touché La Réunion a fait des dégâts sans commune mesure avec ce que notre île vient de subir. En effet, au

moins 18 morts sont à dénombrer, ce que tout l'or du monde ne peut pas remplacer.

Il est certain qu'à conditions de vents et de pluies égales, la catastrophe prend beaucoup plus d'ampleur dans l'île sœur en raison de sa vulnérabilité qui est due notamment aux conditions économiques. Madagascar a été occupé officiellement moins de 70 ans par l'État français, mais cette période a été le théâtre d'une exploitation

d'une rare violence qui a eu des répercussions dans de nombreux domaines.

### Madagascar, l'Eldorado des petits blancs

Au moment de l'invasion française à la fin du 19e siècle, le Royaume de Madagascar était un pays dont le niveau de vie était comparable à un pays comme le Portugal, pleinement reconnu internationalement. Ceci était regardé avec envie par la classe dominante à La Réunion où ce niveau de vie était loin d'être atteint, en raison notamment du régime colonial qui existait depuis le début du peuplement de notre île, près de 250 ans plus tôt. Ce n'est donc pas un hasard si la bourgeoisie réunionnaise était un soutien important de l'invasion française. Une fois que les structures politiques malgaches furent remplacées par l'administration française au terme d'une guerre de conquête sanglante, Madagascar fut livrée au pillage. La responsabilité des Réunionnais était engagée dans cette entreprise. Pour des Réunionnais vivant dans la misère coloniale, l'émigration vers Madagascar était vue comme un moyen de s'enrichir et aussi de changer de classe sociale.

Parmi ces colons, beaucoup étaient des descendants de petits blancs des Hauts qui avaient subi un déclassement social en raison de l'abolition de l'esclavage en 1848. Car à La Réunion, ils étaient devenus en droit égaux à leurs anciennes victimes. La seule manière de se croire supérieur aux anciens esclaves était de mettre en valeur la couleur de leur peau, d'où ces expressions familières comme « mes ancêtres étaient Bretons, beaux car blancs comme le lait », ou encore « la nation de lait ». Comme à La Réunion, les colons réunionnais étaient toujours considérés comme inférieurs à des Français, mais à Madagascar, il y avait en dessous d'eux les Mal-

gaches de nationalité française, puis encore en dessous les Malgaches qui n'avaient pas cette nationalité. La violence du régime colonial se chargeait de garantir cette structure sociale. C'est ainsi que des régions de Madagascar, notamment le Nord, subirent une importante immigration de petits blancs à un point tel qu'au moment de l'indépendance de Madagascar, environ 40 % du vocabulaire de la langue parlée dans la région de Diego Suarez était d'origine française.

### Responsabilité dans le pillage de Madagascar

Ce pillage durant lequel les Réunionnais jouèrent une part active constitua donc un énorme transfert de richesses, car les Malgaches étaient traités comme des esclaves, et donc étaient contraints aux travaux forcés. Au lieu de cultiver la terre pour nourrir leur famille, ils étaient obligés de travailler gratuitement pour des colons réunionnais. Quand Madagascar retrouva progressivement son indépendance, il fut imposé de garder le système de l'administration française, ce qui était totalement inadapté, dans un pays ruiné par la colonisation. La Grande île était alors loin d'avoir le niveau de vie du Portugal. Comment dans ces conditions imaginer un développement du pays ? Aussi il n'est guère étonnant que les infrastructures soient extrêmement vulnérable. Cela pose la responsabilité des Réunionnais d'aujourd'hui dans la solidarité avec Madagascar dans pareille catastrophe. Cela suppose une révolution culturelle.

En effet, force est de constater qu'aujourd'hui, pour de nombreux Réunionnais, Madagascar est considérée comme une destination de tourisme sexuel. Pour beaucoup, les femmes Malgaches ne sont vues que comme des prostituées. Or, chacun sait que la prostitution, c'est un crime com-

parable à l'esclavage car c'est l'achat d'un corps.

### Le moment de payer la dette

La solidarité avec Madagascar est un moyen de réparer cette image désastreuse, et toutes les occasions doivent être saisies pour payer la dette que La Réunion a envers Madagascar. Dans l'immédiat, une grave catastrophe vient de survenir. Il est de la responsabilité des collectivités réunionnaises de se mobiliser pour montrer à nos voisins que les Réunionnais ne sont pas des colons ou des acheteurs de femmes. Parmi ces collectivités, l'une d'entre elles est en première ligne, il s'agit de la Région Réunion. Elle dit en effet faire de la coopération avec les pays voisins une priorité et elle dispose d'un budget conséquent se situant habituellement au-dessus du milliard d'euros. Mais au-delà de ses compétences, elle est dirigée par un président, Didier Robert, qui vient du Tampon, une ville peuplée de nombreux descendants de ces petits blancs qui colonisèrent Madagascar. Un geste fort et immédiat de solidarité de la part de la Région Réunion présidée par Didier Robert aurait donc une importante portée symbolique. Souhaitons que le président de la Région prenne conscience de sa responsabilité historique dans cette affaire.

**M.M.**

## Courrier des lecteurs

# Le PCR doit affirmer sa solidarité avec les siens



**Le Président de Région a levé le doute sur sa candidature aux municipales. En plus de distribuer des soutiens, il sera lui-même candidat. Dès lors, il crée ce qu'on appelle un camp politique. Une ligne de force surgit : avec ou contre lui ?**

Le 18 décembre 2017, profitant du départ de Nassimah Dindar au Sénat, il décide de prendre le contrôle du Département. Son candidat, Jean-Claude Lacouture était opposé à Cyril Melchior dans un quitte ou double, remporté par l'adjoint Saint-Paulois.

Comme il n'y avait aucune abstention, cela veut dire que tous les conseillers ont voté pour l'un contre l'autre. Le scrutin étant secret, il sera difficile de compter les hypocrites qui ont fait miroiter aux deux candidats leur unique bulletin. De cette péripétie électorale, certains ont conclu à "fin de l'Histoire" version réunionnaise, pour ne retenir que le triomphe des droites.

Cette proclamation énoncée comme une évidence est contredite dans les faits. Voici 2 cas.

1) Le Président de Région et l'ancienne Présidente du Département sont candidats contre la municipali-

té dionysienne sortante PS, PSR, VERT et Société Civile qui a été élargie au PCR et PLR. Pour le coup, droites et gauche sont bien identifiés. A posteriori, cela questionne le vote des conseillers départementaux PS, PLR et PCR qui ont préféré servir les 2 camps de droite au lieu de présenter une candidature alternative commune.

2) A Saint Leu, les 2 camps qui se sont combattus au Département sont unis pour soutenir le maire par interim. En face, il y a plusieurs listes dont celle conduite par Giraud Payet composée de ses amis, des VERTS, PS, PCR et Citoyens estampillés Gilet Jaune, etc. Dans ce contexte, la présence de Gilles Leperlier à Saint-Leu est celle de l'adhésion à un camp, formalisé par son ralliement à Jean-Claude Lacouture. C'est son choix. Il est libre de choisir son parcours de vie.

Il reste au PCR d'affirmer son entière solidarité avec les camarades qui portent nos couleurs dans ces 2 Communes.

***Ary Yée Chong Tchi Kan***

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

# Oté

## I di rosh lé masiv, mé la kouyonis lé ankor plis

Mi koné pa si zot la suiv in pé tout lo trikmardaz dsi la NRL-di sinploman la rout an mèr. Mi koné pa si zot i souvien avèk kèl palaèksa, banna l'amenn lo shantyé a milyar san tyienbo kont l'avi bann komisyon lé la éksopré pou suiv bann gran travaye konmsa.

Biensir la pa dann pti plas moi néna mi sava rakont la vi insahévé léspès shantyé-la mé néna in kékshoz i fé lo vativien dann mon tête sé sak banna i apèl lo rosh masiv. Koman so rosh-la la fini par okip in plas o sant dann lo sousi bann moun i amenn shan tyé-la. Dabor pou kosa la komans anparl sa ?

Pou kosa la komans anparl sa pou di tèrlaba Sin-Lé néna lo bann rosh konm ki fo-donk masiv si zot i vé. Mi rapèl in tan l'avé di té bann rosh granitik téi fo mé sa la poin isi shé nou. Aprés konm moin la di, la trouv laba dann Boi blan Sin-Lé bann rosh masiv k'i konvien-rosh blé si zot i vé. Mé oïla, inposib mète ali an ésploïtasyon par rapot sate l'arivé.

Momandoné la di Didier Robert i sava laba dann La Frans pou oïr si néna poin in n'ot manyèr fé la dig donk shanj manyèr san ansèrv lo bann rosh masiv, mé an sèrvan bann rosh néna in pé partou dann karo kann épi dann d'ot karo : i oi bien sa kan i travèrs La Rényon. I apèl sa andin é ala la plansh salu tout in bann i konpran pi zot dovan é zot déyèrla sote dési pou fé avans zot rout an mèr.

So kou isi i parl pi bann rosh masiv, na pi bozoin rosh masiv, z'andin na mète ali. Sof mon respé, si néna in sèl zafèr k'i rèss masiv, sé la kouyonis lo bann moun i amenn lo shantyé é mi pans nou la pankor oïr tout avèk.

*Justin*